

Politique Environnementale et Énergétique – Savoie Déchets 2023 – 2026



Je soussignée, Marie BENEVISE, Présidente de Savoie Déchets, m'engage à poursuivre au sein de la collectivité, le développement d'une politique orientée vers le développement durable.

Savoie Déchets est un syndicat mixte de traitement des déchets dont les compétences obligatoires sont le traitement des ordures ménagères et assimilés et le tri et la valorisation des collectes sélectives. Savoie Déchets exploite deux installations industrielles – l'unité de valorisation énergétique et de traitement des déchets de Chambéry et le centre de tri des collectes sélectives de Chambéry – et développe une plateforme de compostage de bio-déchets.

Depuis de nombreuses années, le site de l'UVETD est engagé dans un processus d'amélioration continue de ces performances conformément aux normes ISO 14001 et ISO 50001.

Savoie Déchets s'engage à mettre en œuvre une politique de prévention et de valorisation des déchets en :

- Participant à la prévention des déchets au appui aux adhérents via le développement de la communication à l'attention des habitants ;
- Participant à des actions en faveur de l'économie circulaire, du réemploi et de la réutilisation ;
- Mettant en œuvre la valorisation organique par la mise en service de plateforme de compostage de bio-déchets
- Améliorant le recyclage des déchets par la modernisation des installations existantes de tri et la création d'un nouveau centre de tri à l'horizon 2025 ;
- Améliorant la valorisation énergétique par l'exploitation et le développement de nouveaux projets sur l'UVETD.

En visant l'amélioration continue et en conformité avec les exigences légales et autres exigences, nos principaux axes de travail pour la période 2023 – 2026 sont :

- Préserver les ressources naturelles (eau, air) et limiter la consommation de matières premières par l'élaboration d'un plan d'actions adhoc ;
- Evaluer les émissions de GES de l'ensemble de nos activités en vue de la réalisation d'un plan d'actions adapté et de l'intégration d'une vision bas carbone au sein de notre structure ;
- Réduire les impacts sur l'environnement de nos activités en adaptant nos installations de traitement des rejets atmosphériques et aqueux ;
- Prévenir toutes les pollutions par la maîtrise des risques ;
- Améliorer la performance énergétique de nos sites ;
- Diminuer l'impact environnemental de nos sous-produits et déchets ultimes ;
- Encourager la prise en compte des enjeux environnementaux et énergétiques et la perspective de cycle de vie dans nos processus d'achat et de conception.

La présente politique est à disposition de l'ensemble des parties prenantes pour favoriser la communication de la démarche auprès des agents de Savoie Déchets, des collectivités adhérentes, des clients, des fournisseurs et des entreprises extérieures.

Dans ce cadre, je délègue à Agnès DELARUE, Directrice de Savoie Déchets, l'ensemble des responsabilités nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de cette démarche.

A Chambéry, le 21 septembre 2023

La Présidente,
Marie BENEVISE

